



INFORMATION AUX PARENTS

INSCRIPTION

L'inscription à un programme doit être faite au minimum 7 jours avant le début des activités.

HÉBERGEMENT

Les campeurs dorment dans des chalets répartis selon le groupe d'âge et le sexe de l'enfant. Chaque chalet est sous la responsabilité d'un moniteur qui assurera l'animation, la surveillance des nuits, des temps libres, des activités et des repas. Il est la personne ressource durant le séjour du campeur.

L'ARRIVÉE ET LE DÉPART

L'arrivée se fait le dimanche entre 14h et 16h. Suivez les indications pour bien stationner votre voiture. Vous devez vous rendre à la table de contrôle qui se trouve au chalet principal. Une personne vous y accueillera et fera le tour du camp avec vous et votre enfant. À 16h, les parents devront quitter le camp, car c'est le début des activités.

Le départ des enfants se fait le vendredi entre 16h et 18h. Le stationnement est le même qu'à l'arrivée. Avant de partir, nous vous invitons à aller voir les objets perdus et vous devez vous assurer d'avoir en votre possession l'ensemble des bagages de votre enfant.

INFORMATIONS MÉDICALES

Il est très important de bien remplir la fiche santé de votre enfant. À votre arrivée au camp, vous aurez l'occasion de rencontrer la personne responsable des soins de santé qui pourra répondre à vos questions et prendre en note les spécifications de dernière minute concernant votre enfant. Si votre enfant doit prendre des médicaments pendant son séjour, cette personne vous fera remplir une fiche autorisant notre personnel à donner le ou les médicaments prescrits.

Nous vous recommandons d'obtenir auprès de votre pharmacien le profil des médicaments de votre enfant et de faire préparer un pilulier pour la durée de son séjour. Ceci optimisera le travail de notre équipe, réduira les manipulations et le risque d'erreurs.

URGENCES MÉDICALES

En cas de blessure grave ou de maladie exigeant un transport en ambulance, les coûts du transport seront facturés directement aux parents, de même que les frais occasionnés pour toute prescription émise par un médecin au moment du séjour de l'enfant au camp.

Aucun médicament ne sera administré aux enfants sans prescription médicale. Si un enfant doit prendre un médicament, celui-ci devra être remis en mains propres au directeur du camp. Le médicament devra être dans son contenant original sur lequel sera inscrit le nom de l'enfant ainsi que la posologie.

NOURRITURE

Lors de leur séjour, les campeurs mangeront à la cafétéria. Tout y est à volonté. De plus, des collations sont servies durant l'après-midi et en soirée. Il est important de ne pas remettre aux enfants des bonbons, des croustilles, des chocolats, etc., car cela peut être risqué pour les jeunes souffrant d'allergies.

ALLERGIES ALIMENTAIRES

Nous portons une attention particulière aux allergies alimentaires. Veuillez vous assurer que la fiche santé de votre enfant est complète au moment de l'inscription. La personne responsable de la gestion des allergies alimentaires communiquera avec vous pour vous expliquer les limites de contrôle que nous sommes en mesure d'exercer en fonction du type et du niveau d'allergie de votre enfant. Les fruits et légumes de même que le lait sont offerts généreusement, et ce, en tout temps. N'hésitez pas à communiquer avec nous pour vérifier s'il nous est possible de répondre à vos attentes au niveau de particularités alimentaires plus particulières. Le Camp Académie offre une option végétarienne à chaque repas et est sans noix, sans arachides, sans fruits de mer et sans poisson.

RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX

La drogue, l'alcool et la cigarette sont interdits au camp. Tout campeur pris en possession ou sous l'effet de drogue et/ou d'alcool sera immédiatement renvoyé du camp. Les parents devront venir chercher leur enfant sur-le-champ.

Les campeurs ont accès au téléphone seulement avec l'autorisation du directeur du camp, et ce, pour des raisons majeures uniquement.

Les téléphones cellulaires, les baladeurs, les radios ou tout autre appareil électronique, ainsi que les couteaux, les lance-pierres, les allumettes et les briquets sont interdits au camp. Ils seront confisqués à l'arrivée et rendus seulement au moment du départ.

POLITIQUE RÉGISSANT LES ÉCARTS DE COMPORTEMENT

Le Camp Académie se réserve le droit de retirer un enfant de son groupe pendant le temps qu'il jugera nécessaire si le dit enfant perturbe les activités du groupe ou si son comportement affecte une ou plusieurs personnes. Le Camp Académie se réserve le droit de retourner un enfant à la maison dans l'éventualité d'un grave écart de comportement (intimidation, consommation de drogue ou d'alcool, violence, etc.) ou d'une accumulation de manquements constants envers le code de conduite du Camp Académie. Dans un tel cas, les parents ou tuteurs de l'enfant seront responsables de venir le chercher au camp le plus tôt possible. Le camp retiendra ensuite le montant complet des frais de subsistance.

GÉNÉRALITÉS

Les descriptions des programmes sont à titre indicatif seulement. Les activités sont adaptées en fonction des groupes et en fonction de la disponibilité des plateaux. Les activités peuvent être modifiées ou remplacées.

Nous faisons tout ce qui est en notre pouvoir pour nous assurer que le contenu de nos dépliants publicitaires et de notre site web sont conformes. Il arrive parfois que nous devions modifier ou corriger du contenu et ces erreurs ne peuvent donner lieu à un remboursement ou autre forme de dédommagement. Les prix et les contenus sont sujets à changement sans préavis.

Dans le cadre des programmes du Camp Académie, il est attendu que les participants, dont mon enfant, soient photographiés ou filmés par la direction du Camp Académie ou par les membres du personnel.

MERCI D'AVOIR INSCRIT VOTRE ENFANT AU CAMP ACADEMIE! NOUS AVONS TRÈS HÂTE DE VOUS RECEVOIR AU CAMP CET ÉTÉ!